

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2025-122
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 10 décembre 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 10 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Nbre de membres présents : 26

Nbre de suffrages exprimés : 31

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Philippe CURIE. Dominique DANGEL. Nadine MERCIER. Claude-Françoise SAUMIER. Pierre MOSSINA. Jean-Louis RENGLI. Omar RABEI

Excusés : Gabrielle MANZINALI. Claudia FERNANDES. Daniel FERNANDES. Stéphanie BOURQUIN. Saniye AKDEMIR

Absents : Valère NEDEZ. Jean-François HEIL

Pouvoirs : Gabrielle MANZINALI pouvoir à Georgette CUENOT
Claudia FERNANDES pouvoir à Philippe GAUTIER
Daniel FERNANDES pouvoir à Denis NEDEZ
Stéphanie BOURQUIN pourvoir à Pierre MOSSINA
Saniye AKDEMIR pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 3 décembre 2025

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Stéphanie GAUTIER ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 4 novembre dernier est adopté à **LA MAJORITÉ** des voix présentes et représentées. (*27 voix Pour, 1 abstention Monsieur MOSSINA*) des voix présentes et représentées.

**DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE L'ANCIEN LOCAL DE DISTILLATION
RUE DES JARDINS**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20251210-2025-122-DE
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception préfecture : 15/12/2025

.../...

Extrait du registre des délibérations n°2025-122

Etabli par Bénédicte FEBVRE

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE L'ANCIEN LOCAL DE DISTILLATION RUE DES JARDINS

Monsieur le Maire rappelle qu'en janvier 2025, la commune a pris la décision de vendre l'ancien local de distillation situé rue des Jardins à Valentigney, cadastré section BI n°294, d'une superficie d'environ 30 m², inutilisé depuis de nombreuses années.

Après la publication d'un avis de vente, Monsieur FAUTSCH Jérémy a fait parvenir une offre d'achat correspondant au montant de l'estimation des domaines, soit 3 600 €.

Par délibération en date du 4 novembre 2025, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à céder ce local à Monsieur FAUTSCH Jérémy.

Malgré la fermeture et l'inutilisation de ce bâtiment depuis de nombreuses années, son usage est toujours affecté à un service public.

Pour être cédé, il doit donc être désaffecté et déclassé du domaine public afin d'être intégré dans le domaine privé de la ville.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré,
A L'UNANIMITE des voix présentes et représentées,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la désaffectation et au déclassement de ce local du domaine public afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER